

A. D. 828. — Cartulaire de Fulda. Écriture anglo-saxonne.

Marbourg, Staatsarchiv, Fuldaer Cartular, fol. 52.

Cartulaire ou livre contenant les copies des actes de donations faites au monastère de Fulda. Parchemin. Grandeur : 23,6 × 20,8 cm. La partie ancienne du Cartulaire est en écriture anglo-saxonne; le dernier document daté de cette partie est du 3 Octobre 828. Il en résulte que le Cartulaire a été vraisemblablement composé en cette année ou peu après — c'était le temps de l'abbé Hrabanus Maurus (822—842). Voir la description dans Edouard Heydenreich, *Das älteste Fuldaer Cartular im Staatsarchiv zu Marburg, das umfangreichste Denkmal angelsächsischer Schrift auf deutschem Boden* (Leipzig 1899). Les documents ont été publiés par Dronke, *Codex diplomaticus Fuldensis*, 285, 139, 251.

Écriture pointue anglo-saxonne de l'école calligraphique de Fulda. Voir pl. 32. Les hastes inférieures, droites, finissent en pointe; les hastes supérieures commencent par un coup de plume de forme triangulaire, ou avec un petit trait ou un point. — En marge, à droite, une main postérieure a écrit en minuscule carolingienne les noms des lieux. La numérotation en marge, à gauche, est également d'une main postérieure.

Lettres isolées. Comme dans l'Antiphonaire de Bangor (voir pl. 26a) l'a le plus souvent a une forme issue de la demi-onciale : le trait de droite, en haut, est vertical ou un peu oblique; la courbe de gauche est aussi haute que le trait de droite ou peu s'en faut (*rogatus, traditiois*, 1); à la fin des mots, a se termine souvent par un long trait, finissant par un point (3. 4. 5); souvent pourtant a a une plus grande forme, d'origine onciale (*ad*, 3; *kartula*, 13); æ forme ligature (*marc*, 2), quelquefois il est remplacé par ø (*anima*, 2; *hoc*, 5. 8). d est rond, il ne dépasse que de peu les lettres brèves (1. 2); dans le mot *traditiois* (1) on voit clairement qu'il a été fait de deux coups de plume. e est plus haut que les lettres brèves (1. 2); e dans *emanavit* montre clairement que la courbe supérieure a été faite d'un trait particulier (12). f a une haste inférieure; sa languette se trouve sur la ligne de base (8. 10). La tête du g se compose d'une barre; la

courbe inférieure est d'ordinaire fermée (1. 2. 5; ouverte dans *ego*, 2). i, dans la préposition *in*, est long (3. 9. 14. 15; une exception, ligne 4); du reste, il est court au commencement des mots (3. 4. 6). Voir k (1. 8. 9. 10). l descend souvent beaucoup au-dessous de la ligne; il est parfois recourbé vers la gauche (3. 4. 12). La panse de p est ouverte, en bas (1. 4. 5). r a une haste inférieure et l'épaule descend beaucoup (1. 2). s a une haste inférieure (2. 3); quelquefois il a une haste inférieure et supérieure (1. 16. 19. 23). La haste du t est d'ordinaire un peu recourbée vers la gauche (1). Voir x (21) et z (15).

Peu d'abréviations. Voir les signes issus des notes trionniennes pour *con* (20), *et* (20), *est* (24. 25. 26). Pour la particule *que* on a q, pour le pronom *que* on a q avec trois points (9. 14. 23). Pour *per* on a la forme ordinaire (8). Beaucoup de ligatures. En ligature e va souvent fort au-dessus de la ligne, i fort au-dessous: voir *en*, et (4), *ei* (9. 11. 25), *ei* (1. 19), *ei* (1. 9. 13).

La séparation des mots est imparfaite. Comme signe de ponctuation on a un point (5. 9).

Le chiffre V est fait de diverses manières (4. 6. 9. 10. 15); ligne 6 et 10 on est tenté de prendre ce chiffre pour II, pourtant ligne 4, on a la preuve qu'il faut lire V (dans le chiffre II, le copiste ne réunit pas par en bas les deux traits parallèles, comme on peut le voir en d'autres pages).

rogatus scripsi. **Kartula traditiois Utten<sup>1)</sup> de UOormseinsæ.**  
 C. In Dni nomine. Ego Utto cogitans pro remedium anime matris meeæ  
 trado ad *sanctum* Bonifatium et ad reliquias ipsius I vineam in villa  
 Teinenheim et in ipsa marca V iurnales de terra araturia  
 5 et duo mancipia, quorum hec sunt nomina: Hrihger Ota; ea vero  
 ratione, ut ipsam vineam et V iurnales de terra araturia a die  
 presentis vos ad successores vestri potestatem habeant habendi, donandi,  
 et hec kartula traditiois firma et stabilis permaneat omni tempore  
 stipulatione subnixæ. Acta kartula in villa que dicitur Altheim VI.  
 10 idus mensis Februarii, anno XLV. regni domni Karoli regis Francorum.<sup>2)</sup>  
 † Uttoni qui hanc traditionem fieri rogavit. † Heitung. † Batucho. †  
 Irminger. † Helfrih. † Gerprant. † Arnouis. † Ermanolt. † Brun-  
 cho. Hugbald †. **Kartula traditiois Uuilligarta de UOormseinsæ.**  
 CI. Ego itaque Uuilligart in elemosinam meam trado ad *sanctum* Bonifa-  
 15 tium in pago UOormazfeldun in villa Arahesheim VI mansos<sup>3)</sup>  
 terræ araturie et unam vineam, sicut ad meam pertinet proprietatem.  
 ita traditum esse volo a die presentis ita ut vos ad posteri vestri habere  
 perenniter illam rem firmissimam habeatis potestatem. Actum  
 in monasterio Fulda die XX. mensis Novembris. Ego Asger scripsi.  
 20 **Kartula Uuolfrohi et coniugis eius de UOormseinsæ.**  
 CII. In Christi nomine. Ego Uuolfroh et Adalart coniux mea ob desideri-  
 um vitæ æternæ ac pro remissione peccatorum nostrorum dona-  
 mus atque trademus ad reliquias sancti salvatoris et ad monasterium illius,  
 25 quod est situm in pago Grapfeld super fluvium Fulda, quicquid proprietatis  
 et hereditatis visi sumus<sup>4)</sup> habere, id est in marcæ<sup>5)</sup> Teinenheim abs-  
 que una vinea et duo iurnales hoc est in adificiis, in mansis, terris  
 Tienenheim

<sup>1)</sup> Apparemment le nom a été corrigé; voir la forme du nom ligne 2. 11. <sup>2)</sup> = 813, 8 Février; la date de l'avènement de Charlemagne est le 9 Octobre 768. <sup>3)</sup> Corrigé. <sup>4)</sup> Manifestement pour *marca*; il y avait vraisemblablement dans l'original un a ouvert.

Sæc. IX. ineunte. — Columella. Écriture anglo-saxonne.

Milan, Biblioteca Ambrosiana, L. 85, parte superiore, fol. 21<sup>v</sup>.

Codex en parchemin avec le traité de Columella *De re rustica*. Notre Fac-similé contient un fragment du deuxième chapitre du deuxième livre. Voir J. Gottlob Schneider, *Scriptorum rei rusticæ veterum latinorum tomus secundus L. Iunium Moderatum Columellam tenens* (Leipzig 1794), p. 71. — Le Codex n'est pas daté; toutefois il doit être attribué à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Comparer avec l'écriture du Cartulaire de Fulda. — Nous devons à l'obligeance de M. Emile Chatelain la lecture des notes trionniennes qui se trouvent en marge.

Écriture pointue anglo-saxonne, qui répond en général à l'écriture du Cartulaire de Fulda; le trait en est pourtant moins libre, les lettres sont plus serrées, elles sont tracées avec plus de soin. En général, les hastes supérieures décrivent une petite courbe vers la gauche. Certaines lettres ont parfois des formes anguleuses (voir a dans *etiam*, 12; d dans *demonstranda*, 2; q dans *quædam*, 12; r dans *confragosus*, 7). — Voir les notes trionniennes en marge de la ligne 6.

Lettres isolées. Voir les explications sur le Fac-similé ci-contre de Fulda, æ le plus souvent forme ligature (to. 11; séparé dans *alpinus*, 12); en d'autres pages du manuscrit on a quelquefois e. i dans le mot *in est* en général allongé (13. 17. 21. 25); ailleurs il est bref (6. 8. 14). l ne descend pas au-dessous de la ligne (1. 2). La panse de p est fermée en bas (2. 3. 4). A la fin des mots t se termine par un point (*et*, 3; *est*, 4; *erit*, 9). Voir x (3. 21).

Peu d'abréviations. Voir le signe insulaire pour *est* (3). Dans la particule *que*, q est accompagné d'un point-virgule (23). Le trait commun d'abréviation se compose d'un trait horizontal ou vertical légèrement ondulé (4. 13. 24). Les ligatures sont nombreuses.

La séparation des mots est imparfaite. Quelquefois, une main plus récente, pour séparer les mots, a mis des points ou d'autres petits signes (13. 20). Pour la séparation des phrases on a un point (13. 15); à la fin du paragraphe ligne 5 on a trois points.

Les lettres suscrites, par mode de correction, ont d'ordinaire la forme carolingienne (6. 11. 23. 24); voir aussi la correction en marge, ligne 8. Le point sous l indique la suppression de ce lettre (*stupidus*, 8; *superfecta*, 19). Une fois le correcteur pour h a mis un esprit dur (*humidus*, 8).

Columella

(Nam ille mortem facit, hic teterrimam comitem mortis famem si tamen Græcis camoenis habe-)

ἀεὶ λιγὴ (?) οὐκίστορον  
 θανέειν  
 5 *utrum nec senescere  
 nec fastidiosum*  
 [h]umidus  
 10  
 15  
 20  
 25  
 mus fidem clamitantibus, *αεὶ αἰωα οὐκίστορον θανέειν.*<sup>1)</sup>  
 Sed nunc potius uberiores soli meminimus, cuius demonst-  
 ra da est duplex tractatio, culti et silvestris. De silvestri regione in ar-  
 vorum formam dirigenda prius dicemus, quoniam est antiquius ar-  
 cere agrum quam colere.  
 Incultum igitur locum consideremus, siccus an humidus,<sup>2)</sup> nemoro-  
 sis arboribus an lapidibus confragosus, luncone sit et gra-  
 minus vestitus, ac felicitis aliusve fructibus impeditus. Si humidus<sup>3)</sup>  
 erit, abundantia uliginis ante siccitatem fossis. Earum duo gene-  
 ra cognovimus, caecarum et patentium: spissis atque creto-  
 sis regionibus apertæ relinquuntur; at ubi solutior<sup>4)</sup> humus  
 est, aliquæ sunt patentis, quedam etiam occæcantur, ita ut  
 in ea ora hiantium fossarum competant; sed latius apertæ<sup>5)</sup> sum-  
 ma parte declivesque, et ad solum coartatas, imbricibus supi-  
 nis similes facere convenit. Nam quarum recta sunt latera,  
 celeriter aquis vitiantur, et superioris soli lapsibus replen-  
 tur. Operatæ rursus occæcari debent, sicut in altitudinem  
 tripedaneam depressis; qui cum parte dimidia lapides minu-  
 tos vel nudam glaream receperint, aequatur superiecta<sup>6)</sup>  
 terra, quæ fuerat effusa; vel si nec lapis erit nec glareæ, s-  
 armentis concussæ velut fanis informabitur in eam crassi-  
 tudinem, quam solum fossæ possit angustæ quasi accommo-  
 datam coartatamque capere. Tum per<sup>7)</sup> imum contenditur, ut super  
 calcatis cupressinis vel pineis, aut, si eæ<sup>8)</sup> non erunt, nisi frondi-  
 bus terræ contegatur; in principio atque exitu fossæ more  
 ponticulorum binis saxis tantummodo pilarum vicæ consti-

<sup>1)</sup> Une main plus récente a écrit en marge le texte grec cité, en corrigeant. <sup>2)</sup> Correction de *humidus*. <sup>3)</sup> Correction de *stupidus*; l'a suerret a la forme de l'esprit dur grec. <sup>4)</sup> De *solutior*; u a la forme de l'a cursif suscrit. <sup>5)</sup> *apertis sum* corrigé; le trait d'union est aussi d'une main plus récente (voir aussi ligne 20). <sup>6)</sup> De *superiecta*. <sup>7)</sup> De *primam*. <sup>8)</sup> A suerret, le correcteur voulait sans doute changer *cae* en *hæ*.